

SI LA POSTE DÉCIDE DE VERSER UNILATÉRALEMENT LA PRIME « MACRON 2 », LA CFDT SOUHAITE QU'ELLE SOIT VERSÉE A TOUS LES AGENTS ET LES SALARIÉS.

Comme en 2018, cette prime est présentée par les pouvoirs publics comme un coup de pouce au pouvoir d'achat. Avec une nouveauté : négocier ou bénéficier d'un accord d'intéressement d'entreprise, ce qui est le cas à La Poste **grâce aux accords signés par la CFDT, afin que les salariés puissent être mieux associés au partage de la richesse créée collectivement.**

Si La Poste décide de verser de manière unilatérale cette prime, la CFDT souhaite qu'elle soit versée à l'ensemble des agents et salariés du Groupe sans impacter les enveloppes NAO.

Pour la CFDT cette réponse via une prime défiscalisée n'est pas la solution aux questions fondamentales auxquelles sont confrontés les salariés. La CFDT, avec 50 autres organisations, porte depuis un an le **pacte du pouvoir de vivre** incluant 66 propositions dont huit mesures d'urgence, parmi lesquelles on retrouve l'interdiction de la location de logements indignes et de passoires énergétiques, l'évaluation de l'impact de toute nouvelle loi sur les 10 % les plus pauvres ou la revalorisation des minima sociaux au même rythme que les revenus du travail.

Sur les lieux de travail aussi, le pacte du pouvoir de vivre doit devenir un outil de dialogue social et illustrer la transformation sociale qu'incarnent les militants syndicaux. La période qui va s'ouvrir au sein du Groupe La Poste, avec la réflexion autour du futur plan stratégique, sera l'occasion de porter des revendications de transformations sociales au bénéfice de tous les acteurs du Groupe.



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

f3c.cfdt.fr